



## Le réacteur CANDU 6 évolué (EC6) d'EACL a franchi une étape importante de l'examen préalable de conception de l'organisme de réglementation canadien

**Mississauga, le 8 avril 2010** — La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a achevé la phase 1 de l'examen préalable de la conception nucléaire du réacteur CANDU 6 évolué<sup>MC</sup> (EC6<sup>MC</sup>) d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL). La conclusion de l'examen est, de manière générale, que la conception est conforme aux exigences réglementaires de la CCSN et qu'elle répond aux attentes relativement à la conception des nouvelles centrales nucléaires au Canada.

« La CCSN a déterminé dans la phase 1 de son examen que la conception du réacteur CANDU 6<sup>MC</sup> est conforme aux plus récentes exigences canadiennes », a déclaré le président-directeur général d'EACL, Hugh MacDiarmid. « Le EC6<sup>MC</sup> tire parti non seulement du CANDU 6, qui a fait ses preuves, mais aussi de cet examen réussi en ce qui a trait aux exigences réglementaires canadiennes. »

L'objectif d'un examen préalable de la conception est de vérifier, à un niveau élevé, la conformité de la conception d'une centrale nucléaire aux exigences et aux attentes réglementaires du Canada.

La phase 1 de l'examen préalable de la conception nucléaire du EC6<sup>MC</sup> de la CCSN a tiré les conclusions suivantes :

- De manière générale, EACL a fourni suffisamment de renseignements sur la conception, et de rapports d'analyse, aux fins de cet examen;
- De manière générale, la conception est conforme aux exigences réglementaires de la CCSN et répond aux attentes relativement à la conception des nouvelles centrales nucléaires au Canada.

Cette conclusion sera confirmée davantage durant la seconde phase de l'examen, lorsque des renseignements précis portant sur des aspects techniques de chaque sujet d'examen seront fournis à la CCSN. Le personnel de la CCSN prévoit que la seconde phase de l'examen permettra de répondre à toutes ces questions.

Il est possible de télécharger une copie du résumé de la phase 1 de l'examen préalable sur le site Internet de la CCSN à l'adresse : <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fr/licenseesapplicants/powerplants/newapplicants/vendorpreproject/status.cfm>

« La conception actuelle du réacteur CANDU 6 repose sur une technologie éprouvée avec succès, puisque 11 réacteurs sont autorisés et exploités dans cinq pays », a expliqué M. MacDiarmid. « Nous nous sommes fondés sur ces éléments avec une grande prudence pour la conception de l'EC6<sup>MC</sup>, tout en améliorant les aspects liés à la sécurité et l'autorisation pour répondre aux plus récentes attentes canadiennes et internationales pour de nouvelles centrales nucléaires. »

La seconde phase de l'examen préalable de la conception déterminera s'il existe d'éventuels obstacles fondamentaux à l'autorisation de la conception du réacteur au Canada. Cette phase devrait être achevée au début de l'année 2012.

## **Réacteur CANDU 6 évolué**

Le réacteur CANDU 6 évolué (EC6<sup>MC</sup>) est un réacteur de troisième génération de 700 MW dont la technologie est fondée sur le très réputé CANDU 6. Il comprend un certain nombre d'améliorations liées à la sécurité, conformes aux plus récentes normes canadiennes et internationales. Alimenté en uranium naturel, ce réacteur comporte un tube de force ralenti à l'eau lourde et refroidi à l'eau lourde. Son combustible peut être rechargé en cours de fonctionnement. Le EC6 offre un coefficient de longévité des plus durables parmi les réacteurs du monde entier. C'est le réacteur idéal pour alimenter de petits et de moyens réseaux électriques. Il tire parti de la conception, de la construction et de l'exploitation du CANDU 6 qui a fait ses preuves.

## **EACL**

Énergie atomique du Canada limitée est une entreprise intégrée de technologie nucléaire qui offre ses services, partout dans le monde, aux sociétés de services publics exploitant l'énergie nucléaire. Fondée en 1952, EACL conçoit et construit des produits issus de la technologie CANDU, notamment le réacteur CANDU 6, dont le rendement dépasse celui de toutes les autres technologies utilisées dans le monde. Les 5 000 employés d'EACL sont spécialisés dans les domaines de pointe suivants : services nucléaires, soutien en recherche et développement (R et D), conception et ingénierie, gestion de la construction, technologie spécialisée, remise à neuf, gestion des déchets et déclasséement pour les produits de réacteurs CANDU.

### **Renseignement:**

Dale Coffin, Directeur  
Communications d'entreprise  
EACL,  
Tél. : 1-866-886-AECL (2325)